



Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 084-268400736-20260423-DCA2026_011-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
CCAS DE MORMOIRON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 23/04/2026

Délibération n° 2026_011

Date de convocation : 16/04/2026

Membres en exercice : 13

Prend acte

Le Président certifie le caractère
exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 07 05 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT SIX et le VINGT-TROIS AVRIL à 18 Heures,
le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Bernard LE DILY :

Présents : LE DILY Bernard, GUYOTOT Mireille, GABRIELLI Nathalie,
BLOUVAC Monique, Maurice DE LELLIS, VALLERY Audrey, MONGE
Brigitte, ZAGRA Christophe, ARIAGNO Eliane, ASTRUC Brigitte et
LEDEZ Benoit

Procuration : Jean-Paul ROUX à Maurice DE LELLIS

Absent : Fabienne JOUVE

Secrétaire : Audrey VALLERY

Compte rendu des décisions

Monsieur le président rend compte de la décision suivante et demande au conseil d'administration d'en prendre acte :

Le conseil d'administration ayant oui l'exposé du président :

- **PREND ACTE** de la décision ci-dessus listée

N° de décision	Date	Objet
2026_01	19/03/2026	Bon alimentaire pour [redacted]

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

La secrétaire : Audrey VALLERY

Le Président

Bernard LE DILY